

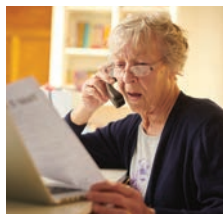


Office municipal
d'habitation de Laval

L'ÉLAN

Avril 2021

Le journal
pour les résidents
des habitations de
l'Office municipal
d'habitation de Laval



Rappel
Renouvellement
de votre bail
p.4



SARL
Le service d'aide
à la recherche
de logement
p.6



Sensibilisation
La violence
sur les enfants
p.7

Heures d'ouverture de nos bureaux :

Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Inventer le renouveau

Dans ce numéro :

Inventer le renouveau	1
Vers une autre normalité	2
Comité consultatif des résidents (CCR)	2
Des appels pour briser l'isolement	3
Une équipe d'intervenants aux mandats diversifiés	3
Renouvellement de votre bail	4
Les sinistres et l'assurance habitation	5
Le service d'aide à la recherche de logement (SARL)	6
Travaux majeurs prévus en 2021	6
La violence sur les enfants	7
Collecte d'objets encombrants	7
À vous, chers locataires qui...	8



Le temps est au cœur de l'expérience collective que nous traversons. La situation peut paraître longue, les moments de respiration peuvent sembler courts, mais le changement a bien lieu.

Grâce à notre résilience, les changements que nous traversons depuis un an peuvent devenir une source d'opportunités pour bâtir un renouveau. Il ne s'agit pas de faire table rase de tout, mais plutôt de nous servir de cette expérience pour façonner notre nouvelle réalité.

Ayons confiance dans nos capacités à nous adapter et à inventer d'autres façons de faire, d'être et de savoir qui nous permettront de dessiner le renouveau. Nous le faisons déjà tous les jours, chacun à notre échelle.



Des appels pour briser l'isolement

Le début de la nouvelle année fut accueilli avec l'annonce d'un confinement pour l'ensemble du Québec. Avec cette nouvelle, un groupe s'est mobilisé pour faire des appels téléphoniques à des locataires vivant seuls.

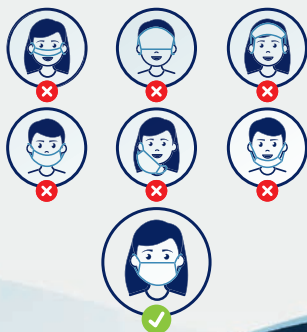
Ils ont pris le temps de les écouter, de les appuyer et de les rassurer. Cette mobilisation s'est faite en collaboration des intervenantes de milieu : Isabelle Letendre, Isabelle Éthier, Danielle Poirier, Lina Gariépy, Ghislaine Chouinard, Mélissa Denault et Manon Seeley et des employés de l'Office, David Choquette et Eileen Madden.

COVID-19 | Le virus est toujours présent

Continuons de nous protéger!

Le couvre-visage ou le masque ne remplace pas :

- Le lavage des mains;
- La distanciation physique [2 mètres];
- L'isolement à la maison si vous êtes malade.



lavalensante.com/covid19

Une équipe d'intervenants aux mandats diversifiés

Notre équipe en intervention s'est agrandi, bien qu'ils aient un titre commun, ils ont des mandats différents afin de soutenir les locataires de l'Office.



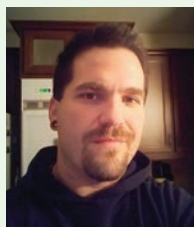
Charlotte Jean – poste 114

Elle est l'intervenante aux plaintes. Elle s'occupe de votre plainte de sa réception à sa résolution. Chaque jour, elle vous accompagne dans votre démarche et veille au bien-être collectif, au « vivre ensemble ».



Kim Lavoie – poste 108

Elle est l'intervenante dédiée à la gestion de la pandémie de Covid-19. Chaque jour, elle vous appelle pour prendre de vos nouvelles, répond à vos questions et vous rappelle les règles sanitaires en vigueur. Vous risquez de la croiser dans les corridors de votre immeuble, n'hésitez pas à faire connaissance avec elle!



David Choquette – poste 125

David s'occupe de votre bien-être lorsque des travaux sont en cours dans votre immeuble. Il fait aussi des appels d'amitié, il prend le temps de vous écouter, de vous soutenir et de vous accompagner. Si vous le croisez dans votre immeuble, n'hésitez pas à lui dire bonjour ou à lui faire une petite blague, il aime rire!



Mélanie Champagne – poste 109

Mélanie est intervenante pour le projet « Familles en mouvement » de Place St-Martin. Chaque jour, elle prend le temps d'assurer des suivis avec les organismes partenaires de Laval, elle planifie des activités avec les résidents et surtout, elle accompagne l'association des locataires et supporte les résidents de Place St-Martin.



Omar Guardado – poste 110

Omar est intervenant pour le projet « Familles en mouvement » de Place St-Martin. Chaque jour, il prend des nouvelles des résidents du secteur de Place St-Martin et les accompagne dans leurs projets de vie, développe des projets avec les partenaires, cherche des activités stimulantes à faire avec les locataires, etc. Il est reconnu pour son goût des défis, sa joie de vivre et pour avoir toujours des idées innovatrices.



Rappel

Renouvellement de votre bail

Encore cette année, la Santé publique demande d'éviter les contacts directs et de limiter les déplacements non essentiels, notamment pour les personnes plus âgées.

C'est pour cette raison que les techniciennes ne se déplaceront pas dans les immeubles pour les renouvellements de baux. Vous recevrez une enveloppe de l'Office avec l'inscription **IMPORTANT**. Dans cette enveloppe, vous trouverez « la demande de renseignements pour la détermination de loyer » pour la reconduction de votre bail, une grande feuille mauve.

- ☐ Demande de renseignements pour la détermination du loyer (remplie et signée);
- ☐ Avis de cotisation provincial 2020 pour tous les adultes;
- ☐ Relevé de pension alimentaire reçue ou payée;
- ☐ Certificat d'immatriculation;
- ☐ Pour les enfants de 18 ans et plus, preuve de fréquentation scolaire;
- ☐ Preuve d'assurance pour les locataires des habitations Louise-Beauchamp, Raymond-Goyer et Pie-X.



Voici les trois étapes que vous devrez faire :

- 1 Remplir le formulaire « Demande de renseignements pour la détermination du loyer » et le signer ;
- 2 Faire des photocopies de tous les documents demandés, car nous n'acceptons aucun original ;
- 3 Déposer le tout à la réception de l'Office durant nos heures d'ouverture (boîte postale) ou nous faire parvenir le tout par la poste.

Lorsque vous venez à nos bureaux pour déposer vos documents, vous ne pouvez pas rencontrer la technicienne, c'est pourquoi vous devez faire des photocopies et remettre le tout à la réception ou à la boîte postale. La technicienne prendra connaissance de votre dossier et si tout est complet, préparera votre bail et vous le fera parvenir par la poste.

N'oubliez pas que chaque dossier est unique (revenus, services, etc.), aucun bail n'est identique et ne peut se comparer. Pour toute question relative au bail, contactez nos techniciennes en sélection-location au : **450 688-0184, postes 105 et 107.**

Vous avez 30 jours après la réception de la demande de renseignements pour retourner vos documents. Consultez les dates dans le tableau suivant :

	Date de fin de bail	Délai maximal de remise des documents
Résidence Cartier	31 mai	30 avril 2021
Habitation Louise-Beauchamp	30 juin	30 avril 2021
Habitation Raymond-Goyer	30 juin	30 avril 2021
Habitations Pie-X	30 juin	30 avril 2021
Résidence Monod	31 août	30 juin 2021
Manoir Marc-Perron	31 août	30 juin 2021
Manoir des Châteaux	31 août	30 juin 2021
Place Saint-Martin	30 septembre	31 juillet 2021
Manoir Paul-Boudrias	31 octobre	31 août 2021
Manoir Jean-Paul-Pépin	31 octobre	31 août 2021
Manoir du Sablon	31 octobre	31 août 2021
Manoir Arthur-Sauvé	31 octobre	31 août 2021
Résidence Vimont	31 octobre	31 août 2021
Manoir des Mille-Îles	31 octobre	31 août 2021
Habitations Laval-Ouest	31 octobre	31 août 2021
Place Raymond-Jubinvillie	31 octobre	31 août 2021
Habitations de la Renaissance	31 octobre	31 août 2021
Habitation Val-Martin	30 novembre	30 septembre 2021
Résidence Chomedey	30 novembre	30 septembre 2021

Impôts

Il est obligatoire de faire votre déclaration de revenus au fédéral et au provincial. La date limite est le 30 avril 2021. **Comme vous bénéficiez d'un logement à prix modique, vous ne recevez pas de Relevé 31. Ce document n'est donc pas exigé lors de votre déclaration d'impôt.**

Responsabilité

Les sinistres et l'assurance habitation

Comme dans tous les cas de sinistre, c'est l'Office qui se chargera des travaux.

Autrement, voici ce à quoi vous pouvez être exposé :

- L'Office se réservera le droit de vous réclamer l'entièreté des dépenses liées au sinistre.
- Si vos biens ont été endommagés à la suite du sinistre, vous serez responsable d'en assumer la perte; vous ne serez pas remboursé.
- Si votre voisinage a subi des pertes matérielles en lien avec le sinistre, vous serez responsable de les dédommager.
- Les assureurs de vos voisins ayant subi des pertes, le cas échéant, peuvent vous poursuivre en justice pour réclamer les montants qu'ils auront versés à leur client en lien avec le sinistre.
- Si vous devez être relocalisé pour la durée des travaux nécessaires pour la remise en état de votre logement, vous devrez le faire par vos propres moyens.

Que vous soyez protégés par une couverture d'assurance ou non, si vos voisins mentionnent vivre un préjudice associé au sinistre dont vous êtes responsables, l'Office peut déposer une demande de résiliation de votre bail au tribunal administratif du logement.

Si, par négligence, vous êtes tenu responsable de plus d'un sinistre, que vous soyez assuré ou non, l'Office demandera automatiquement que votre bail soit résilié. Ainsi, vous pourriez perdre votre logement.

Dans tous les cas, il est fortement recommandé de se prémunir d'une assurance habitation et surtout, de demeurer vigilant afin d'éviter les incidents !

Le service d'aide à la recherche de logement (SARL)



2020 fut une année d'innovation pour l'Office municipal d'habitation. À travers cette innovation, le service d'aide à la recherche de logement a vu le jour.

Un service qui au départ était disponible seulement durant quelques mois pour contrer la crise du 1^{er} juillet et qui s'est transformé en un service offert à l'année.

Un aperçu du 1^{er} mois de l'année 2021

Seulement en janvier, nous avons 32 nouvelles demandes actives et déjà 8 familles de relocalisées.

De plus, le SARL tente de créer des collaborations avec les organismes lavallois pour accompagner les demandeurs selon leur besoin. L'expertise des intervenants en matière de recherche de logement permet aussi de conseiller certaines familles sur leur droit en logement et sur les bonnes ressources pour leur venir en aide.

Ce service est ouvert à tous les citoyens lavallois ayant un revenu plus bas que le revenu viable, qui cherchent de l'aide dans leur relocalisation ou qui ont des questions en matière de logement. N'hésitez pas à référer un ami, un membre de votre famille, un voisin qui a besoin de soutien dans sa recherche de logement.

Téléphone : 450 505-6065
Courriel : sarl@omhlaval.ca

Agenda

Travaux majeurs prévus en 2021



Place Raymond-Jubinville



Réfection du parement extérieur.

Les travaux consistent à refaire toute l'apparence extérieure du bâtiment ainsi que l'entrée principale. Cela comprend aussi une amélioration de l'étanchéité, l'isolation, l'éclairage extérieur, les gouttières et les terrasses extérieures.

Il reste à compléter quelques détails spécifiques dans les plans et devis. Notre objectif est de partir en appel d'offres public en mars. Il est trop tôt pour spéculer la date de début des travaux et la durée.

Habitations Laval-Ouest

Rénovation cuisines, salles de bain et buanderies communautaires.

Le projet a 3 volets : rénovation des cuisines/salles de bain dans les logements, le remplacement des revêtements de plancher dans les espaces communs (y compris les escaliers) et la rénovation des buanderies communautaires.

La nouvelle configuration des armoires de cuisine donnera plus d'espace pratique. Le choix des matériaux dans la salle de bain sera moderne et durable.

Il reste à compléter quelques détails spécifiques dans les plans et devis. Notre objectif est de partir en appel d'offres public à la fin février, début mars. La durée des travaux est évaluée entre 2-4 mois.



Habitations de la Renaissance



Réfection parement extérieur.

Les travaux consistent à refaire toute l'apparence extérieure du bâtiment ainsi que l'entrée principale. Cela comprend aussi une amélioration de l'étanchéité, l'isolation, l'éclairage extérieur, les gouttières et les terrasses extérieures.

Il reste à compléter quelques détails spécifiques dans les plans et devis. Notre objectif est de partir en appel d'offres public en mars. Il est trop tôt pour spéculer la date de début des travaux et la durée.

Manoir Paul-Boudrias

Modernisation de l'ascenseur

Ce projet consiste à remplacer le cylindre hydraulique, remplacer tout l'intérieur de la cabine, le mécanisme d'ouverture des portes et l'ensemble du panneau de contrôle dans la salle mécanique.

Nous sommes présentement à l'étape de la rédaction de l'appel d'offre publique pour construction. En général, ces types de travaux sont réalisés en 6 semaines.





Sensibilisation

La violence sur les enfants



Qu'est-ce que la violence sur les enfants ?

La violence sur un enfant peut prendre différentes formes et peut être difficile à voir.

Voici quelques exemples de violence qui peut être faite aux enfants :

- **Négligence** : L'enfant manque de nourriture, a une mauvaise hygiène ou des blessures non soignées. Les parents s'occupent peu de leur enfant ou refusent qu'il se fasse soigner.
- **Abus sexuels** : L'enfant dit qu'un de ses parents ne respecte pas son intimité personnelle. Il dit qu'il a mal à ses organes génitaux.
- **Abus physiques** : Utilisation d'objets comme une ceinture, bâton ou l'isolement pour éduquer l'enfant. L'enfant a des traces de coups, de lésions corporelles ou de bleus.

Ces exemples ne sont qu'une faible représentation des violences faites aux enfants. Pour plus de renseignements sur la violence faite à l'enfant, rendez-vous sur le site <http://www.lavalensante.com/soins-et-services/liste-des-soins-et-services/protection-de-la-jeunesse/signalement-a-la-dpj/>

Quoi faire si un enfant se confie à vous ?

- Restez calme, à l'écoute et sans jugement.
- Rassurez l'enfant et lui dire qu'il a pris la bonne décision d'en parler.
- Lui dire que vous le croyez.
- Ne pas lui promettre de garder le secret, l'important est de le protéger.

Quoi faire lorsqu'on est témoin de violence envers un enfant ?

- Vous pouvez contacter la DPJ qui offre un service anonyme aux citoyens. Ceux-ci pourront vous conseiller sur la marche à suivre si vous n'êtes pas certain de devoir faire un signalement. **450 975-4000**
- Vous pouvez appeler la police au 911, si la situation est urgente et si l'enfant est en danger.
- Vous pouvez contacter un intervenant de l'OMHL pour avoir des conseils. **450 688-0184**, poste 109 (Mélanie) ou 110 (Omar)

Faire un signalement, c'est déjà protéger un enfant. Les intervenants en DPJ pourront évaluer la situation et accompagner les parents à améliorer la vie familiale pour le bien-être de tout le monde.

Rappel

Collecte d'objets encombrants



Nous vous rappelons que vous devez suivre les consignes mises en place par la Ville de Laval pour la collecte d'objets encombrants. Nous désirons tous avoir un milieu de vie propre et sécuritaire, alors voici les indications et n'oubliez pas de contacter directement la Ville de Laval au 311 en lien avec le ramassage si vous avez des questions.

La Ville de Laval offre le service de ramassage des encombrants aux unités résidentielles. La collecte des encombrants est :

- mensuelle pour les unités résidentielles de 7 logements et moins.
- autorisée avec la collecte des ordures pour les 8 logements et plus.

Quand ?

Pour les 7 logements et moins, la collecte des encombrants a lieu la dernière semaine complète de chaque mois, à compter d'avril 2021, et ce,

une journée ouvrable avant la collecte des ordures. Toutefois, pour les citoyens dont la collecte du recyclage/bac noir est le lundi, la collecte des encombrants est le vendredi suivant.

Exceptionnellement, en 2021, 6 collectes supplémentaires seront offertes.

Comment participer ?

Placez vos encombrants en bordure de votre terrain **après 19 h** la veille de la collecte des encombrants ou **avant 7 h** le jour même.

Pour être éligible à la collecte, vos encombrants doivent répondre aux critères suivants :

- être transportables par 2 personnes sans équipement mécanique.
- être d'une longueur maximale de 1,8 m.
- leur quantité totale approximative ne doit pas dépasser 2 m³ par adresse.

Source : Site web de la Ville de Laval

Mention d'honneur

À vous, chers locataires qui...



- Utilisez votre panier de transport personnel pour rapporter vos aliments de l'épicerie ;
- Restez discret dans les corridors et évitez les claquements de portes ;
- Circulez lentement dans les rues avoisinantes et dans les stationnements de votre immeuble ;
- Prenez les mesures nécessaires pour que votre animal ne nuise pas à la qualité de vie des autres locataires ;
- Gardez votre calme et demeurez courtois en toutes circonstances.

Merci !



Office municipal
d'habitation de Laval

Pour nous joindre



**Heures d'ouverture
de nos bureaux**
Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 15 à 16 h 30



T 450 688-0184
F 450 688-9023



www.omhlaval.ca
info@omhlaval.ca



**Notre horaire pour
la fête des Patriotes**

Bureaux fermés :
Lundi 24 mai



**Office municipal
d'habitation de Laval**
3320, rue des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8

Info santé : 811

Info social : 811 option 2

Info ressources : 211

Ville de Laval : 311



Vos réactions

Si vous désirez que nous parlions d'un sujet qui pourrait vous intéresser, n'hésitez pas à nous en faire part :
communication@omhlaval.ca